

Renouvellement des membres du Conseil Scientifique du CNRS et des membres des 10 Conseils Scientifiques d'Instituts du CNRS

La Recherche est au cœur des enjeux car ces derniers sont systémiques !

L'urgence de **repenser le rapport de l'Homme à la Nature** est une des conséquences de l'activité humaine. La Nature est source d'inspirations pour le développement de nouvelles applications autour desquelles l'ensemble de la communauté scientifique **mobilise ses compétences**. Tous élaborent de nouveaux concepts permettant de répondre à la nécessaire évolution des modes de déplacement, de consommation d'énergie, de valorisation des déchets, de gestion de l'eau, de frugalité numérique, de gestion des pandémies... **La Science mobilise les énergies de tous ses personnels afin d'apporter des réponses et des raisons d'espérer.**

Pour que ce message si souvent entendu mais si souvent différé, résonne enfin aux oreilles des responsables politiques comme une injonction d'agir, il faut une **Recherche forte et indépendante** !

Pour répondre à tous ces enjeux, des moyens conséquents sont nécessaires qui impliquent le retour à un équilibre entre financement récurrent et financement sur appels à projet : le **budget de la recherche** n'est en aucun cas une dépense pour la société mais **un investissement pour l'avenir** !

Notre ambition pour ce mandat :

- Militer pour un retour à l'**équilibre** entre **financement récurrent et financement sur appels à projet**.
- Purger le Conseil Scientifique des **lourdeurs administratives qui pèsent sur son fonctionnement** et limite le temps consacré à son objet primordial : la Science !
- Lutter contre **la doxa de l'impact factor** en améliorant la façon dont les résultats de la recherche scientifique sont évalués dans les ONR, les établissements universitaires, les organismes de financement, les revues, les organisations qui fournissent des mesures et les chercheurs eux-mêmes. (Déclaration de San Francisco)
- Défendre l'octroi automatique d'un **soutien financier adapté** aux besoins du projet de recherche des **chercheurs CRCN nouvellement recrutés**.
- Défendre une **reconstitution de carrière équitable pour les IT** nouvellement recrutés.
- Réfléchir aux moyens de **réduire la charge administrative dans la gestion des unités** et accompagner les acteurs, chercheurs et IT, dans la mise en œuvre de bonnes pratiques construites en commun.
- Privilégier **l'emploi pérenne** sur poste de **titulaire**.
- Mettre en œuvre les mesures pour que l'égalité des **carrières scientifiques** entre les **femmes** et hommes **progressent réellement**.
- Accélérer les conditions du **déploiement du programme PAUSE** (Programme d'Accueil en Urgence des Scientifiques en Exil) en augmentant le budget qui y est consacré.
- Renforcer les conditions d'une **Recherche citoyenne durable, responsable et inclusive**. (CS-Recommandation-Sciences-Participatives).

Le **Sgen CFDT Recherche EPST** contribuera, par son action, à la mise en œuvre de ces ambitions.

**En soutenant la CFDT lors des prochaines élections aux Conseils Scientifiques,
vous accorderez à notre organisation le pouvoir d'agir !**

Isabelle SAYN

Conseil Scientifique de l'InSHS - Collège A1

Directrice de recherche au CNRS (section 36), juriste de formation, j'effectue ma recherche au sein du Centre Max Weber (Lyon, UMR 5283), dans l'équipe Dynamiques sociales et politiques de la vie privée dont j'assure la coresponsabilité. Cette insertion dans un laboratoire de sociologie manifeste l'importance que j'accorde à une démarche pluridisciplinaire.

Mes travaux se situent principalement dans le champ du droit de la famille (solidarités familiales) et dans celui du contentieux de la protection sociale, avec un intérêt théorique et empirique pour les processus d'application du droit et ses utilisations stratégiques et donc pour les questions d'accès au droit. Sur le terrain de la famille, mes centres d'intérêt sont les modalités de la rupture et ses conséquences économiques à l'égard des membres du couple ou à l'égard des enfants. Cette perspective m'a conduite à m'intéresser à la production d'outils d'aide à la décision, notamment à destination des magistrats, dans le cadre d'une interrogation sur les évolutions contemporaines de la justice. J'ai poursuivi avec le pilotage d'un groupe de travail consacré aux applications de l'analyse automatisée des décisions de justice dans une perspective d'aide à la décision.

Je me suis parallèlement fortement impliquée dans l'administration de la recherche, en occupant notamment les fonctions de directrice du CERCRID (UMR 5123), avant d'intégrer le CMW. Je suis actuellement Directrice adjointe scientifique de l'Institut d'études et de recherche sur le droit et la justice, activité qui manifeste aussi l'importance que j'accorde à une démarche pluridisciplinaire mais aussi à la valorisation de l'activité de recherche en dehors des cercles académiques, en direction des professionnels, des décideurs ou du grand public.

Les évolutions de la recherche scientifique française au cours des dernières années et les difficultés rencontrées pour maintenir une recherche de qualité dans le cadre d'une recherche sur projet faisant appel à des personnels précaires justifient à mon sens une implication dans les instances nationales du CNRS, de même que l'affirmation de la place du CNRS au côté des universités.

Je vous invite à voter pour les candidats du collège A1 soutenus par le Sgen-CFDT et en particulier **Fabio MONTERMINI** et **Alessandro STANZIANI** afin qu'une autre politique publique de la recherche puisse émerger.

Voter pour le Sgen-CFDT, c'est donner sa voix à une organisation qui ne pratique pas la politique de la chaise vide: elle écoute, dialogue, expertise et négocie **dans le cadre du projet de société global qu'elle porte !**

En soutenant la CFDT lors des prochaines élections aux Conseils Scientifiques, vous accorderez à notre organisation le pouvoir d'agir !